

# AC!

Les 22 avril et 6 mai 2012 - 5 ans de Sarkozy ça suffit

## Aux urnes chômeurs !

### gironde

La politique de Sarkozy avec l'UMP, depuis 2007, a été une gigantesque opération de destruction des éléments du pacte républicain tels qu'ils existaient depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Poussée par une majorité aux ordres, appuyée par des médias pris en main à 90%, stimulée par le Medef, la droite nous a imposé cette idéologie libérale de la compétition, de l'individualisme et de la déréglementation.

Elle a laissé faire « Les patrons voyous », les délocalisations, les fabuleux profits des multinationales et à laissé les rentiers et actionnaires démultipliés leurs bénéfices comme jamais !

Elle a développé la précarité à l'extrême, triché sur la visualisation des chiffres du chômage et attaqué le Code du Travail tout en privatisant les services publics, notamment l'ANPE, par la création de Pôle emploi. Les richesses n'ont jamais été aussi inégalement réparties.

### Une situation dramatique :

**61 000**

Destructions  
d'emplois  
en 2012

**730 000**

Destructions  
d'emplois  
depuis 2007

**54 000**

Destructions  
d'emplois au  
2nd semestre 2011

**6 200**

Chômeurs  
de plus en  
Février 2012

**1 200 000**

Chômeurs de plus  
inscrits à Pôle Emploi  
depuis 2007

**1 000**

Chômeurs par jour  
inscrits à Pole Emploi  
en Novembre 2011

**4,8 millions**

De personnes touchées  
par le chômage  
(10% de la population)

**1,8 millions**

De demandeurs  
d'emploi en fin de droit  
ARE

**3,6 millions**

De personnes  
vivant avec les  
minima sociaux

**2 millions**

De personnes au RSA

**50 000**

Radiations par mois de  
Pôle Emploi suite à  
absence de contrôle

### ... Et de plus en plus de chômeurs jetés vers les minima sociaux

Selon les dernières statistiques publiées lundi 26 mars 2012, Pôle Emploi a collecté le mois dernier 265.000 offres d'emploi. Soit, **une offre pour dix demandeurs d'emploi** sans aucune activité.

Dans le même temps le gouvernement Sarkozy s'attaque aux acquis sociaux des demandeurs d'emploi et sa stratégie est d'instaurer une « guerre contre les pauvres ». Cela se traduit par la suppression des aides sociales

### Suppression des aides sociales par le gouvernement Sarkozy :

- ✗ **Suppression** de la prime de retour à l'emploi (PRE).
- ✗ **Suppression** du Plan Rebond.
- ✗ **Suppression** de l'allocation en faveur des demandeurs d'emploi en formation (ADFEF) remplacée par l'allocation de fin de formation (R2F) dont le montant est moins élevé.
- ✗ **Suppression** de l'Allocation Équivalent Retraite (AER) remplacée par l'Allocation transitoire de solidarité (ATS) dont le montant est moins élevé et les conditions d'attributions plus difficiles.



---

## Des lois toutes plus répressives les unes que les autres :

---

**Texte de loi dit: « droit et devoirs des demandeurs d'emploi »** sur l'ORE voté fin 2008, prévoit que tous demandeurs d'emploi soient radiés suite à deux refus d'offres d'emploi dites valables ou raisonnables. Mais pire, elle fait baisser proportionnellement vos prétentions salariales en fonction de votre temps passé au chômage.

**Texte de loi sur la transformation du RMI en RSA** voté fin 2008, Désormais les allocataires du RSA sont obligés d'être inscrits à Pôle Emploi, sont donc soumis à l'obligation d'accepter deux offres raisonnables d'emploi et à subir les mêmes menaces et pressions que tout demandeur d'emploi.

**Texte de loi sur le RSA-Jeune** (Juin 2010) dont les conditions d'accès sont tellement restrictives que presque aucun jeune ne peut y avoir accès. L'égalité républicaine est là battue en brèche !

**Texte de loi sur la retraite à 62 ans** (Octobre 2010) qui laissera encore plus longtemps au chômage les seniors que les patrons virent des entreprises de plus en plus tôt. Ainsi poussés hors des entreprises, leur retraite sera amputée de par une durée de cotisations incomplète !

**Nouveau texte de loi sur le RSA** (fin 2011) qui oblige le chômeur au RSA à travailler 7 heures sinon on lui coupe ses maigres moyens de vivre. Cette droite pétainiste et populiste réinvente donc l'esclavage et le STO (Service du Travail Obligatoire imposé aux peuples conquis par l'Allemagne nazie).

**Le décret n°2012 -294** du 1er mars 2012 renforce les procédures d'orientation, de suspension et de radiation applicables aux allocataires du RSA. Jusqu'au bout, l'UMP se sera acharnée sur les plus fragiles.

---

## Cinq années de propos et d'actes discriminants et stigmatisants envers les pauvres :

---

Au cours de la mandature, les caciques de l'UMP et le Président lui-même auront rivalisé d'ardeur dans les **déclarations volontairement discriminantes à l'encontre des précaires, des chômeurs, des pauvres et autres marginaux**, les pointant du doigt en les accusant et les culpabilisant avec la volonté de les rendre responsables de leur situation.

C'est Nicolas Sarkozy qui ouvre le bal: « **Les politiques sociales ne peuvent continuer ainsi à alimenter le déficit et la dette** », « **Un service public de l'emploi doit radier non pas 2% de demandeurs d'emploi mais 8%** », suivi de Martin Hirsch, l'architecte du RSA: « **Demain, ce sera travail obligatoire pour tous ! L'égalité devant la loi est un principe dépassé** », et que dire des propos abjectes de Laurent Wauquiez qui fait de la surenchère en parlant : « **de cancer de la société française** » à propos d'hommes et de femmes au RSA.

Quant au très extrême-droitiste Patrick Buisson (conseiller de Nicolas Sarkozy), il ira jusqu'à proposer de **supprimer purement et simplement le RSA**, minimum social, aux plus démunis.

Et n'oublions pas le Ministre du Travail, Xavier Bertrand, qui suite à sa proposition **vient de fichier tous les allocataires sociaux**. Ce grand fichier social pour prévenir les fraudes permettra en réalité de contrôler les pauvres. Pire, l'année dernière, certains Maires UMP ont été jusqu'à refuser l'entrée des cantines scolaires aux enfants de parents chômeurs, rompant ainsi avec la démocratie et son concept d'égalité de traitement républicain.

---

## Parallèlement, en janvier 2009 Nicolas Sarkozy a créé Pôle emploi, une arme de plus contre les chômeurs :

---

**La fusion de l'ANPE et de l'ASSEDIC** a été voulue afin de rompre avec la prétendue inefficacité de l'ANPE en faisant croire que cela serait pour le bien des demandeurs d'emploi. En fait **c'est le service public de l'emploi qui a été détruit** afin de mettre en place une gestion libérale, compétitive et performante du chômage. **Pôle Emploi est actuellement une entreprise de service privé** avec une délégation de service public. Cette nouvelle structure a des objectifs de rendement, (et notamment de placement des demandeurs d'emploi), dans la lutte contre le chômage et dans les économies de fonctionnement. Concrètement, Pôle Emploi vise à **accentuer les contrôles, les pressions et les sanctions à l'encontre des chômeurs** afin de leur faire accepter des emplois précaires dans des secteurs aux conditions de travail dégradées. De plus, la crise économique qui fait rage depuis septembre 2008 entraîne une augmentation fulgurante du nombre de chômeurs. Mais comme il faut faire baisser les chiffres du chômage, **Pôle Emploi utilise toutes les armes à sa disposition contre les chômeurs**.



## Et concrètement cela se résume ainsi: « **Dénoncer, Contrôler, Réprimer, Sanctionner, Soupçonner, Ficher, Déshumaniser, Radier** » :

**Le contrôle d'identité :** Il est systématique pour s'inscrire à Pôle emploi. Si votre carte d'identité ou votre passeport n'est plus à jour, on refusera votre dossier d'inscription, retardant d'autant le versement de maigres allocations. Plus grave, pôle emploi dépasse, ici, les pouvoirs de Police et transforme le conseiller à l'emploi en véritable agent des forces de l'ordre. La volonté de contrôle et de répression est bien affirmée dès le premier contact avec Pôle emploi. Pire, ils iront jusqu'à passer, sans vous le dire, votre carte d'identité au travers d'une lampe à UV pour savoir si elle n'est pas falsifiée et si jamais elle l'était, Pôle emploi vous dénoncera illico à la préfecture. C'est ainsi qu'à **Pôle emploi, on balance les sans papiers à la police.**

**Le fichage :** A Pôle emploi, la politique sécuritaire s'étend par le fichage. **Avec le fichier AUDE, c'est 4,7 millions de personnes qui sont fichés par Pôle emploi.** Tous vos éléments personnels et votre suivi mensuel sont archivés dans ce fichier. Il faut savoir qu'en plus la préfecture peut le consulter sans votre autorisation et que pôle emploi peut le vendre au secteur privé, comme ce qui est arrivé dernièrement avec Malakoff-Médéric (assurance privée). Les agences intérim qui collaborent avec pôle emploi peuvent aussi avoir accès à ce fichier et cela, toujours sans votre autorisation.

**Le rôle de dénonciation du conseiller :** Depuis 2009 et la création de pôle emploi nous savions que votre conseiller référent avec qui une relation de confiance devrait être mise en place peut à tout moment vous dénoncer à la commission de « suivi de la recherche d'emploi » afin de vous faire supprimer vos moyens de vivre mais que cela ne se pratiquait pas. Dernièrement, la convention tripartite signée par l'état, Pôle emploi et l'Unedic, qui formule la mise en place du plan stratégique 2012 -2015 à Pôle emploi, valide le rôle de dénonciation du conseiller. Nous vous conseillons de **ne plus faire confiance à votre conseiller qui sera chargé non de vous aider mais de vous dénoncer ou de vous balancer** auprès des services de la préfecture.

**La commission tripartite :** Après avoir été balancé par votre conseiller, vous vous retrouverez devant la commission tripartite de « suivi de la recherche d'emploi ». Elle est composée de quatre représentants (Pôle emploi, préfecture, patronat, et un syndicaliste). **Il est simple de comprendre que cette commission instruira toujours à charge**, que vous serez toujours considéré comme coupable. Et qu'ils vous couperont vos maigres moyens de vivre sans problème. Avec le modèle voulu par le gouvernement Sarkozy, vous serez alors réprimé et sanctionné.

**L'espace personnel :** Les moyens pour Pôle emploi et votre conseiller de vous contrôler sont multiples mais il y en a un qui est plus pratique que tous les autres. C'est l'utilisation de votre Espace personnel. Toutes vos demandes de mise en relation sont archivées : il suffit d'un clic pour voir apparaître sur un écran d'ordinateur de pôle emploi votre activité du mois. Il est alors facile de comprendre dans quel piège le demandeur d'emploi se trouve. **Soupçonné et facilement contrôlé, il sera alors sanctionné et bien évidemment radié.**

**Dématérialisation des relations :** A pôle emploi, il y a la volonté de gérer à distance la relation avec le demandeur d'emploi afin de dépersonnaliser et déshumaniser. Cela se traduit par des convocations dématérialisées envoyées sur l'espace personnel et sur votre email, ce qui augmentera la possibilité de radiation si votre système est en panne ou à un problème. Vos relations avec votre conseiller seront aussi gérées par SMS, téléphone ou visio -guichets. Si vous avez un problème vous utiliserez le 3949 ou enverrez une lettre au médiateur qui lui ne vous recevra jamais. Avec cette mise à distance, **Pôle emploi cherche à robotiser la relation et à gommer tous les sentiments humains d'entraide** qui naissent naturellement de la connaissance réciproque entre demandeur d'emploi et conseiller.

**Les changements de conseiller :** Avec la libéralisation intégrale de la vie humaine voulu par le gouvernement Sarkozy et la précarisation de la vie professionnelle, les valeurs de solidarité sont en recul constant. A votre avis, pourquoi à Pôle emploi vous change-t-on aussi souvent de conseiller personnel ? Parce qu'ils savent qu'un simple agent avec le temps risquerait de s'attacher à vous au détriment de ses « objectifs »: vous placer sur les emplois en tension aux conditions déplorables ou vous radier. **Changer de conseiller, c'est donc être exposé plus facilement à la radiation.**

**EMT :** Un des moyens dont pôle emploi se sert pour placer les demandeurs d'emploi est l'Évaluation en Milieu de Travail. **Vous serez placé en situation de travail pour évaluation chez un employeur pendant huit jours sans rémunération.** Par contre l'employeur chargé de vous évaluer recevra 2 euros de l'heure. Vous avez bien lu !

**L'EID** : sigle barbare pour « Entretien Individuel Diagnostic » est le nouvel entretien de pôle emploi qui permettra de gérer votre indemnisation et d'actualiser votre PPAE. La polyvalence des tâches ainsi mixées, indemnisation et placement, dans un « métier unique », remet totalement en cause des années de professionnalisme dans chacun des deux métiers. Il sera mené tambour battant pendant 50 minutes chrono. Il est évident que le conseiller de Pôle Emploi n'aura pas le temps de tout faire et que la vérification des pièces et l'instruction de l'indemnisation feront passer au second plan la validation du projet professionnel. Au final, **l'EID est une machine infernale qui par son caractère globalisant augmentera les risques d'erreurs dans le traitement des dossiers.**

**Les radiations** : 500 000 mille radiations par an sont effectuées par Pôle emploi aujourd'hui. **Radié, le demandeur d'emploi n'a plus de revenus pendant deux mois**, et plus longtemps si c'est une décision des commissions de contrôle de la recherche d'emploi. Les conséquences sont graves pour les personnes qui les subissent. Elles finissent souvent à la rue, souvent détruites et irrécupérable pour la société. C'est le sort que Monsieur Sarkozy et l'UMP a réservé et réservera à toute personnes puisque pour eux un service public « doit radier non pas 2% mais 8% » de personnes au chômage.

**L'UNEDIC** : Responsable de la négociation de la convention de l'assurance chômage, dont les modalités déterminent le versement des droits ARE, c'est un organisme paritaire qui à un déficit de 12 milliards d'euros et qui emprunte largement sur les marchés financiers - marchés qui spéculent ensuite sur votre misère. Tous les trois ans cette convention est renégociée et cela aboutit toujours à la réduction de la période d'indemnisation pour les demandeurs d'emploi. La nouvelle convention est entrée en vigueur le 1er juin 2011. **Elle ne joue toujours pas son rôle d'assurance puisqu'elle n'indemnise qu'un chômeur sur deux alors que la situation de l'emploi ne fait que se dégrader**. Les entreprises ferment, licencient et délocalisent, faisant gonfler les chiffres du chômage et malgré ça, les dernières propositions du patronat (soutien de Nicolas Sarkozy) sont de **rétablir la dégressivité des allocations de retour à l'emploi.**

**Les années 2007-2012 resteront dans l'histoire sociale de la France comme des années de régression et de déclin. Dans tous les domaines, la politique de Sarkozy s'est caractérisée par la volonté de détruire les conquêtes sociales, de refouler la société en arrière.**

**Toutes ces attaques décrites contre les demandeurs d'emploi ont eu lieu au cours de la mandature des cinq années de Monsieur Sarkozy.**

**Face à celle -ci, les demandeurs d'emploi soutenus par les associations comme la notre, n'ont eu que leur seule force pour résister à la volonté de les détruire du pouvoir UMP mené par un président qui n'était pas celui de tous les Français mais seulement celui des riches, banquiers, financier et patrons du CAC 40 et du Medef.**

**Un président Sarkozy qui s'est attaché à organiser une vraie guerre contre les demandeurs d'emploi et les pauvres. Sarkozy et l'UMP sont coupables de crimes contre les chômeurs, contre les retraités, contre la jeunesse. Mais ils ne sont que les représentants le plus en vue d'une classe et d'un système. Et qui demain continuera si tous ensemble nous ne lui disons pas NON en allant voter contre lui et contre sa sœur jumelle Marine Le PEN.**

**Nous devons aussi prévoir, avec les salariés, de nous mobiliser dès le lendemain de l'élection dans la rue après les urnes**

**NOUS APPELONS TOUS LES DEMANDEURS D'EMPLOI A ALLER VOTER**

**A NE PAS VOTER CONTRE LEURS INTERETS**

**ET A VIRER SARKOZY EN PRIORITE !**

**AC!**  
**gironde**